



Compte-rendu du Comité Consultatif Voirie et Embellissement de la Ville

Séance du lundi 11 mars 2019

Membres présents :

Philippe Perret - Hervé Bonjour - Dominique Pierrat - Marianne Cavazzoni - Gérard Godey - Isabelle Plaisance - Alain Terrier - Régis Stevenot.

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Dominique Schoch - Raymond Paris

Secrétaire(s) de séance :

Philippe Perret.

Ordre du Jour :

1. Programme voirie 2019 ;
2. Pollution lumineuse ;
3. Vitesse rue de Dampierre ;
4. Questions diverses.

1 Programme voirie 2019 :

Le budget est non défini pour l'instant. Une modification sera possible en cours d'année. Un tableau de priorisation a été établi par les membres du comité :

Priorité	Désignation des rues	Désignation des travaux	Précision sur emplacement des travaux
1	Rue Rougeau	Réfection du revêtement	En totalité
2	Rue du champs Fallot	Captage d'une source	
3	Rue des bleuets	Reprise de bordures	Entrée d'eau chez un particulier
4	Rue Cuvier	Gabion pour soutènement	parking du bâtiment Pyrénées
5	Impasse des lilas	Création d'une grille d'eaux pluviales	Grosse flaque à l'entrée de la rue
6	Rue des pinsons	Reprise d'enrobé	Carrefour Pinsons/bresses
7	Rue du château d'eau	Réfection du revêtement	En totalité
8	Route de Dasle	Pose de bordures dans les virages intérieurs	Préservation des accotements

2 Pollution lumineuse

Suite à l'arrêté du 28 décembre 2018 nous devons éteindre l'éclairage public des parcs de stationnement non couverts, des parcs et des jardins.

Les commerçants sont également concernés par cet arrêté. Une information leur sera faite à ce sujet.

Le comité propose que ces espaces soient éteints à 22h00.

Au prochain bulletin municipal, le comité demande à ce qu'une information soit faite aux particuliers, afin de les sensibiliser sur les troubles que leurs éclairages extérieurs provoquent à la faune et à la flore.

- Un membre du comité soumet 2 vidéos pour illustrer la question des éclairages nocturnes:

<https://www.demainlaville.com/video/eclairage-en-ville/>

https://www.youtube.com/watch?v=g1zt6T1_Oc

- M. Perret et M. Bonjour propose une vidéo plus compacte et reflétant l'idée des deux autres.

<https://www.youtube.com/watch?v=ZWSj165umtk>

3 Vitesse rue de Dampierre ;

Les relevés de compteurs des radars pédagogiques montrent que 40 % à 45 % des véhicules roulent sous les 50 Km/h et que 57 % circulent entre 50 et 70 Km/h. Seul 3 % sont au-delà.

PMA : L'embauche de gardes communautaires est à l'ordre du jour. Ils pourraient être dédiés, entre autres, au contrôle de la vitesse. Ils prendraient leurs fonctions cette année.

Pour répondre à la question d'un membre du comité, leurs interventions seront sous l'autorité du Maire.

4 Questions diverses.

1^{ère} question :

Impasse des Sources : Un contrôle caméra a été fait, mais nous n'avons toujours pas le rapport de PMA. Si les résultats sont corrects nous pourrions mettre en œuvre la procédure de rétrocession de la voie.

2^{ème} question :

Quand est-ce que la voie qui relie la rue des Prés à l'avenue du Gal de Gaulle sera terminée ?

Réponse : Courant mars si la météo est favorable.

3^{ème} question :

Le feu devant la pharmacie Marchand est toujours au vert pour les voitures. Celles-ci ne s'arrêtent pas quand un piéton est engagé et les automobilistes râlent quand un piéton traverse. Pourrait-on laisser ce feu clignotant orange pour laisser entendre aux automobilistes que ce sont les piétons qui ont priorité sur un passage piéton ? Bien-sûr on peut appuyer sur le bouton piéton, c'est d'ailleurs la seule solution pour faire arrêter les voitures (et encore...certaines aiment bien griller ce feu) mais les voitures sont arrêtées assez longtemps et personnellement, je ne le fais qu'en extrême limite.

Réponse : On vérifie que la technologie du feu puisse être mise en clignotant orange permanent. On réduira le temps de passage au rouge à 20 secondes au lieu de 30 actuellement.

4^{ème} question :

Le radar de vitesse avenue du Général de Gaulle est systématiquement passé à plus de 55 km/h : pourrait-on envisager de faire venir la gendarmerie pour ralentir cette zone ?

Réponse : Les données du radar pédagogique sont sensiblement identiques à celui de la rue de Dampierre. C'est une moyenne variable qui reste à peu près objective.

5^{ème} question : Demande de M. Alain Terrier :

Question : Je renouvelle ma demande d'installation d'un feu tricolore à la sortie de la rue Libération sur la rue de Dampierre ?

Réponse : Cette proposition sera étudiée par les groupes de travail du « cœur de ville ».

6^{ème} question concernant le flash Info N° 50 :

Que faire pour que les personnes rentrent leurs poubelles après la collecte ?

Réponse : Nous envisageons de faire intervenir les gardes communautaires dès qu'ils seront opérationnels.

7^{ème} question :

Pour réduire la vitesse au niveau de la rue des Prés, pouvez-vous donner la priorité aux voies secondaires ?

Réponse : Les membres du comité pensent que cette pratique risque d'être dangereuse et peut provoquer des accidents.